



Damien ALLOUCH,
Maire d'Épinay-sous-Sénart

RENTRÉE 2020 / 2021

Mesdames, Messieurs,
Chers Spinoliens, Chers parents,

C'est une rentrée toute particulière qui s'annonce. Elle suit en effet une année scolaire 2019-2020 fortement perturbée par l'épidémie de Covid-19.

A la veille du retour en classe, j'ai souhaité m'adresser à vous pour vous assurer que tout est fait pour optimiser l'accueil des écoliers spinoliens. Nous sommes prêts à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions sanitaires.

Les recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) seront appliquées scrupuleusement et notre réactivité sera à la hauteur de l'enjeu sanitaire et de vos attentes. Comme cela a été le cas cet été, notre vigilance sera de chaque instant, aucun risque ne sera pris avec la santé de vos enfants, des personnels des écoles et de nos agents bien sûr.

Lorsque nous avons eu connaissance qu'un agent fréquentant le centre de loisirs du Pré aux Agneaux, avait été en contact répété avec une personne testée positive au COVID, nous avons immédiatement alerté l'ARS et pris dès le 5 août, les mesures qui s'imposaient : fermeture du centre de loisirs, communication aux familles.

Les agents intervenants sur le même site ont été testés. L'agent était effectivement positif au COVID. Le 7 août, les locaux du centre de loisirs ont été désinfectés. A l'issue de l'enquête menée par l'ARS le lundi 10 août, aucun autre cas n'a été identifié.

Dans ces conditions, aucune mesure particulière n'était recommandée autre que celles habituellement préconisées (*le respect des gestes barrières*), ainsi qu'une vigilance en cas d'éventuels symptômes. Avant d'autoriser la réouverture du centre, une seconde série de tests ont été réalisés, ils se sont révélés négatifs. Le centre de loisirs a pu rouvrir le jeudi 20 août dernier.

VOTRE SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE DES VÔTRES SONT AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS.

Cet épisode illustre bien la circulation active du virus dans notre pays et nous incite à ne pas baisser la garde, à appliquer avec zèle et rigueur les mesures barrières, lavage de mains, port du masque et respect des distanciations physiques. Bien sûr tout ceci est contraignant, mais les indicateurs ne sont pas bons. Le nombre de cas est en hausse dans notre pays.

Il est de notre responsabilité collective de lutter contre la propagation du virus. Ces gestes barrières sont la clé de la lutte contre l'épidémie. A ce titre, je salue les agents communaux qui grâce à leur professionnalisme ont empêché la formation d'un foyer de contamination (*cluster*).

MERCREDI 9 SEPTEMBRE DE 10H À 17H30 : DÉPISTAGE GRATUIT DU COVID-19 SUR L'ESPLANADE DE L'ÉGLISE

Votre santé, le bien-être des vôtres sont au cœur de nos priorités. Ainsi la Municipalité a décidé d'organiser un dépistage gratuit (*test PCR*) du COVID-19 le mercredi 9 septembre 2020 de 10h à 17h30 sur l'esplanade de l'église (*accès RD94*). Sur place des médecins de l'AP-HP, du personnel de l'Agence Régionale de Santé et des agents de la CPAM. Pour bénéficier de ce test gratuit, il faut être âgé d'au moins 11 ans (*les mineurs devront impérativement être accompagnés d'un parent*) et vous présenter au test avec votre carte vitale et votre pièce d'identité.

La Municipalité est pleinement mobilisée et elle prendra ses responsabilités pour garantir les conditions sanitaires d'accueil des Spinoliens que ce soit dans les établissements scolaires ou les équipements publics de la commune. Des masques en tissu sont en cours de commande.

LA FUTURE BRIGADE DES SOLIDARITÉS SAURA RÉPONDRE AUX BESOINS DES PLUS FRAGILES

Je tiens d'ailleurs à remercier très chaleureusement les agents, les chefs de services de la Ville qui sont restés mobilisés tout l'été pour assurer la continuité du service public et notamment en faveur des plus fragiles d'entre nous. Je pense en particulier aux agents du CCAS qui se sont relayés tout l'été pour téléphoner quotidiennement lors des épisodes de fortes chaleurs aux personnes inscrites sur le registre. Ces appels ont permis de maintenir le lien avec des Spinoliens vulnérables, isolés, âgés, parfois porteurs de handicap, de veiller à leur bonne santé et à leurs besoins élémentaires. Cette situation montre que la mise en place de la future brigade des solidarités saura répondre aux besoins des plus fragiles.

Vous le savez, le contexte sanitaire de cet été 2020 ne nous a pas permis d'organiser des événements estivaux de grande ampleur. Le risque était trop grand de

favoriser la propagation du virus. La nouvelle équipe municipale, à peine élue, a planché sur des événements variés, accessibles, fédérateurs et itinérants pour tous.

Elus, agents municipaux et associations ont mis en place ensemble dans un temps record un programme d'activités ludiques, sportives et culturelles. C'était une nécessité car après le confinement et les mesures sanitaires strictes imposées à tous. Cet été 2020 se devait d'être synonyme d'évasion et de divertissements. Et ce fut le cas. **Je remercie tous les participants, les organisateurs, les personnels, les bénévoles, l'équipe municipale ont tous contribué au succès de ces animations estivales.**

SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT, NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE 12 SEPTEMBRE AU STADE ALAIN MIMOUN POUR LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

L'heure de la rentrée est toute proche. Je profite de cette lettre pour vous annoncer que conformément à nos engagements de campagne, la Municipalité a voté dès le 23 juillet dernier la **baisse de 10% du prix de la cantine**, le repas est désormais à moins de 1 euro (0.99 euros) pour la tranche 1 et à 4.77 euros au lieu de 5.30 euros pour la tranche 8. Ces nouveaux tarifs sont applicables au 1er septembre 2020, vous pouvez les consulter en détails sur le site de la Ville. Autre nouveauté pour vous faciliter la vie, **la mise en place pour cette rentrée 2020 du paiement en ligne depuis le « Portail Famille » des prestations péri et extrascolaires.**

Si les conditions sanitaires le permettent, nous aurons le plaisir de vous retrouver ce samedi 12 septembre 2020 au stade Mimoun de 10h à 18h lors de la fête des associations. Sport, culture, solidarité, enfance...

Les dirigeants de clubs et d'associations vous présenteront leurs programmes, leurs plannings et prendront vos inscriptions. Les services municipaux seront présents pour vous détailler également les activités de l'année. Le Guide des associations 2020 sera distribué à cette occasion. Un stand sera dédié à la Vie associative, vous pourrez venir y récupérer vos chèques associatifs (*lire les modalités dans l'encadré « Des chèques associatifs pour toute la famille ! »*).

DISTRIBUTION DE CHÈQUES ASSOCIATIFS DE 25 EUROS LES 12 ET 19 SEPTEMBRE

Ce coup de pouce de 25 euros pour la pratique d'activités est un dispositif auquel nous sommes très attachés. Il favorise la pratique régulière d'une activité physique, sociale ou culturelle tout en contribuant à la vitalité du tissu associatif spinolien. Comme vous le savez, il est d'une grande richesse. La vitalité de ces clubs, leurs palmarès en sont bien sûr une magnifique illustration. Mais c'est tout au long de l'année, dans les équipements municipaux, sur les terrains, dans les dojos... que les acteurs de la vie associative encouragent l'épanouissement personnel, le goût de l'effort, l'ouverture culturelle, l'esprit d'équipe, l'entraide... autant de valeurs fortes et structurantes pour nos jeunes. Nous sommes avec eux et nous les soutiendrons.

En attendant de vous retrouver à l'occasion de ce premier temps fort de l'année, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2020.

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches,

Damien ALLOUCH

Maire d'Épinay-sous-Sénart

Conseiller Départemental

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

DES CHÈQUES ASSOCIATIFS POUR TOUTE LA FAMILLE !

Chaque Spinolien âgé de 1 à 99 ans peut bénéficier d'un chèque associatif d'une valeur de 25 euros pour pratiquer régulièrement une activité sportive ou culturelle auprès d'une association locale ou intercommunale.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le chèque associatif est à transmettre lors de votre adhésion aux associations, aux prestations culturelles municipales, aux activités seniors ou aux conservatoires et piscines de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine. Cette somme sera déduite de votre adhésion.

A noter que la validité de ces chèques est fixée au 2 novembre 2020

OÙ, QUAND ET COMMENT LES OBTENIR ?

- Samedi 12 septembre de 10h à 18h lors de la Fête des associations organisée au stade Alain Mimoun, rendez-vous sur le stand de la Ville dédié à la Vie associative munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (pour chaque bénéficiaire, les familles peuvent présenter le livret de famille afin de retirer les chèques de leurs enfants).
- Si vous ne pouvez pas être présent le 12 septembre, nous vous proposons une nouvelle date le samedi 19 septembre de 9h à 12h en mairie.
- Informations au 01 60 47 85 00